Profil démographique et historique de la présence française au Maroc

Chloé Pellegrini

▶ **To cite this version:**

Chloé Pellegrini. Profil démographique et historique de la présence française au Maroc. Catherine Therrien. La migration des Français au Maroc : entre proximité et ambivalence, La Croisée des Chemins, 2016, 978-9954-1-0555-9. hal-01725321

HAL Id: hal-01725321
https://hal.science/hal-01725321v1

Submitted on 7 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Profil démographique et historique de la présence française au Maroc

Chloé Pellegrini

In Therrien C. (coord), 2016, *La migration des Français au Maroc : entre proximité et ambivalence*, La Croisée des Chemins, Casablanca, Maroc

Introduction

L'objet de ce chapitre est de présenter et d'analyser l'évolution de la présence française au Maroc depuis le Protectorat français (1912-1956) jusqu'à aujourd'hui afin de mieux comprendre le contexte historique qui a façonné les relations actuelles entre les Marocains et les Français vivant au Maroc qui font l'objet de cette étude. Sur l'ensemble de la période, les relations politiques, économiques et culturelles entre les deux pays ont fortement influencé les liens entre les individus des deux nationalités dans le pays. Les données chiffrées que nous présentons ici proviennent de sources diverses qui ne sont pas toujours vérifiables vue l'étendue de la période. Nous avons conscience qu'elles contiennent de nombreuses approximations. Cependant, elles forment une base d'analyse fiable puisqu'elles reflètent la réalité des flux migratoires français au Maroc.

Historiquement, les Français ont été présents au Maroc dès la fin du XIXème siècle. Ceux qu'on appelait les « Vieux Marocains » étaient essentiellement des militaires, des fonctionnaires et des hommes d'affaires, ainsi que quelques cultivateurs d'origine modeste (Knibiehler Y, Emmery G, Leguay F 1992). Par la suite, avec la colonisation du Maroc par la France et l'imposition du régime du Protectorat français sur le pays en 1912, de nombreux migrants français se sont installés dans les zones françaises du Maroc par vagues successives jusqu'à l'indépendance marocaine en 1956. Malgré une baisse extrêmement forte du nombre de résidents français dans le pays dans les années qui suivirent l'indépendance, la présence française au Maroc reste significative encore aujourd'hui puisque, selon les chiffres officiels du gouvernement marocain sur les étrangers (Haut Commissariat au Plan 2009), le pourcentage de Français résidant au Maroc est supérieur à celui des autres nationalités étrangères.

Evolution globale de la présence française au Maroc

Graphique 1 : Les Français vivant au Maroc entre 1921 et 2012

(en milliers)

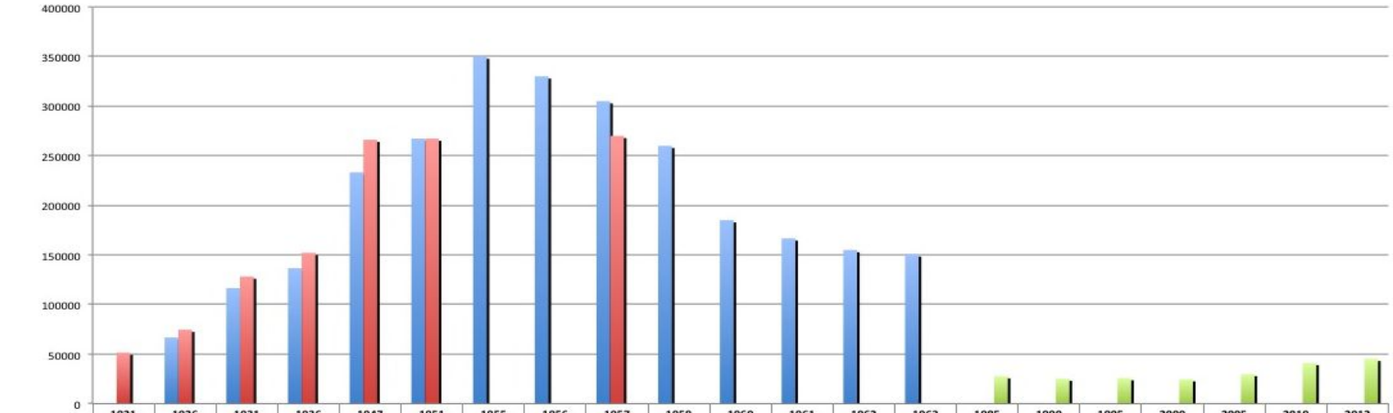

	1921	1926	1931	1936	1947	1951	1955	1956	1957	1958	1960	1961	1962	1963	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2012
Cassaigne	0	66779	116494	136586	233217	267208	350000	330000	305000	260000	185000	166691	154963	150549	0	0	0	0	0	0	0
Picod-Kinany	51500	74600	128200	152100	266100	267208	0	0	270000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DFAE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27834	25343	25837	24694	30003	41125	45269

Le graphique ci-dessus présente les différentes données chiffrées actuellement disponibles selon trois sources distinctes[1]. Cependant il est difficile d'évaluer précisément le nombre de Français qui ont vécu au Maroc sur une période aussi longue. Nous avons ainsi rencontré trois problèmes pour collecter ces données.

Tout d'abord, pour la période entre 1921 et 1957, Cassaigne (1964) et Picod-Kinany (2010) présentent tous deux leurs données comme provenant des recensements faits lors du Protectorat. Cependant, les chiffres qu'ils proposent coïncident rarement et un écart les sépare qui varie de 0% (en 1951) à un maximum de 14% (en 1947). A notre connaissance, il n'existe pas actuellement d'autres sources permettant de départager ces deux auteurs.

Ensuite, nous n'avons pas trouvé de données chiffrées sur les Français vivant au Maroc entre 1964 et 1984. Ainsi, il n'est pas possible d'évaluer la progression de la baisse significative (82%) que nous pouvons constater sur cette période de vingt ans.

Finalement, les données des autorités consulaires françaises (1985-2012) présentent uniquement les Français qui se sont immatriculés auprès des consulats français au Maroc. Cette démarche administrative n'étant pas obligatoire, ces données ne comptabilisent pas les Français qui vivent au Maroc sans être immatriculés. Or, les estimations non officielles du nombre réel de Français vivant dans le pays font le plus souvent état du double : le nombre de Français non immatriculés en 2011-2012 monterait à 40 000 selon deux associations françaises (Le Matin, 06.06.2012),[2] faisant ainsi passer le nombre total pour l'année 2012 à plus de 85 000 individus.

C'est pourquoi nous avons choisi pour cette étude de présenter ci-dessous une courbe qui représente l'évolution moyenne de la population française au Maroc pour les années 1926-1957. En effet, nous proposons une moyenne entre les données de Cassaigne (1964) et celles de Picod-Kinany (2010) quand les deux sont disponibles pour la même année (1926, 1931, 1936, 1947 et 1957). Ainsi, pour ces années, notre analyse portera sur cette moyenne. En revanche, nous avons conservé telles quelles les données des autorités consulaires françaises car il s'agit des seuls chiffres officiels précis dont nous disposons.

---

[1] En bleu (1926-1963): Cassaigne J., 1964, *La situation des Français au Maroc depuis l'Indépendance* (1956-1964) ;
En rouge (1921-1957) : Annuaires Statistiques du Maroc 1947, 1952, cités par Picod-Kinany, 2010, *L'immigration européenne : Les Français au Maroc* ;
En vert (1985-2012) : les Français immatriculés auprès des consulats français au Maroc (chiffres comptabilisés au 31 décembre de chaque année) : 1985-2006 : Direction des Français à l'Etranger et de l'Administration Consulaire (DFAE), http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Maroc-3.pdf ; 2007-2012: http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/la-presence-francaise-a-l-etranger/ (documents PDF par année).

[2] Propos de M. Berthoud, vice-présidente de l'Association Français du Monde-Maroc et de T. Plantevin, conseiller à l'Assemblée des Français au Maroc.

Graphique 2 : Evolution moyenne du nombre de Français vivant au Maroc entre 1921 et 2012

(en milliers)

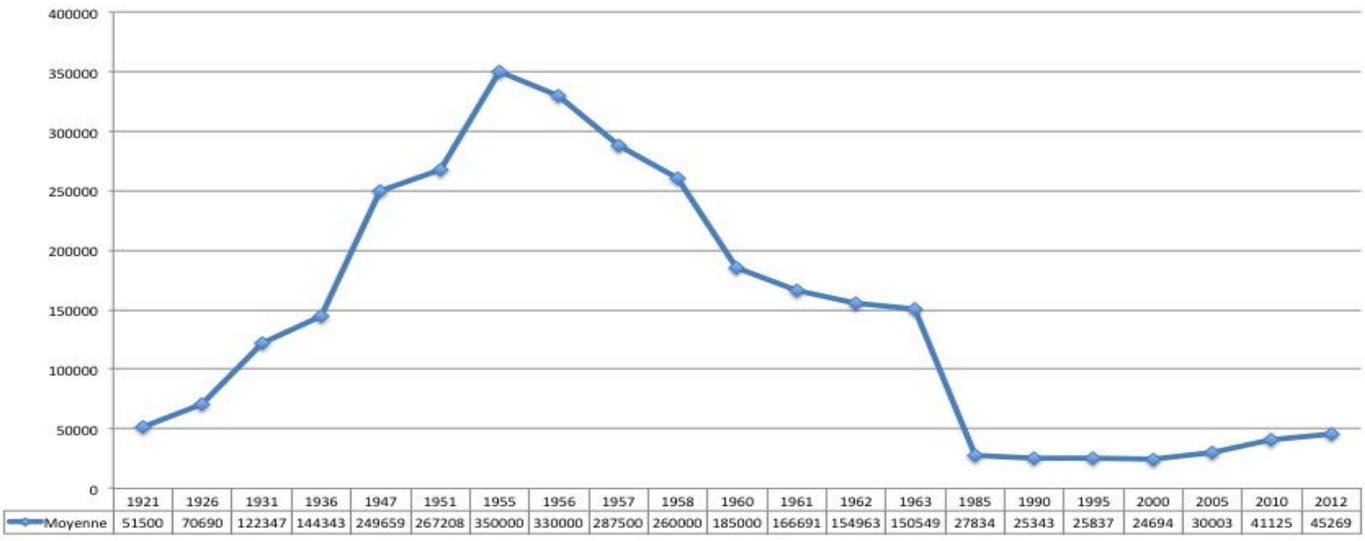

	1921	1926	1931	1936	1947	1951	1955	1956	1957	1958	1960	1961	1962	1963	1985	1990	1995	2000	2005	2010	2012
Moyenne	51500	70690	122347	144343	249659	267208	350000	330000	287500	260000	185000	166691	154963	150549	27834	25343	25837	24694	30003	41125	45269

Sous le Protectorat, entre 1921 et 1955, nous constatons qu'en moyenne le nombre de Français augmente de plus de 540% en 34 ans. Les arrivées sont en hausse constante pendant toute cette période avec deux pics d'augmentation à 73% entre 1926 et 1931 et entre 1936 et 1947. Les effectifs atteignent ainsi leur maximum en 1955 avec 350 000 personnes recensées. Cependant, la tendance s'inverse dès fin 1955, année précédant l'indépendance, avec une première baisse de 6% au cours de 1956.
À partir de 1957, première année de l'indépendance, les départs augmentent de façon continue jusque dans les années 2000. Les effectifs baissent de 13% et 10% en 1957 et 1958 respectivement, puis de 29% entre 1958 et 1960. Au total, entre 1956 et 1963, le nombre de Français au Maroc chute de 54%.

Malgré le manque de données entre 1964 et 1984, il est notable que le nombre de Français baisse de 82% en vingt ans de sorte que les effectifs de 1985 (27 834) représentent à peine plus de la moitié de ceux de 1921 (51 500).

À partir du début des années 1990, les départs ralentissent considérablement (9% seulement entre 1985 et 1990) avant qu'une légère augmentation des effectifs ne survienne entre 1990 et 1995 (2%), suivie à nouveau d'une baisse de 4% entre 1995 et 2000.

Dans les années 2000, en revanche, on constate à nouveau une augmentation constante du nombre de Français : 21% entre 2000 et 2005 ; 37% entre 2005 et 2010 ; et 10% entre 2010 et 2012. Au 31 décembre 2012, les autorités consulaires dénombrent 45 269 Français immatriculés, soit un nombre inférieur de 12% seulement aux effectifs de 1921 qui étaient de 51 500.

Ces fluctuations du nombre de Français vivant au Maroc entre 1921 et 2012 reflètent clairement l'évolution des rapports entre le Maroc et la France : tandis que la période du Protectorat voit un nombre considérable d'arrivées qui atteint un pic en 1955 avec 350 000 Français, en revanche, dans les années qui suivent l'indépendance, les départs excèdent les arrivées jusqu'en 2005 où le mouvement s'inverse jusqu'en 2012 compris.

L'immigration française au Maroc sous le Protectorat

Graphique 3 : Evolution moyenne du nombre de Français vivant au Maroc sous le Protectorat (1921-1956)

(en milliers)

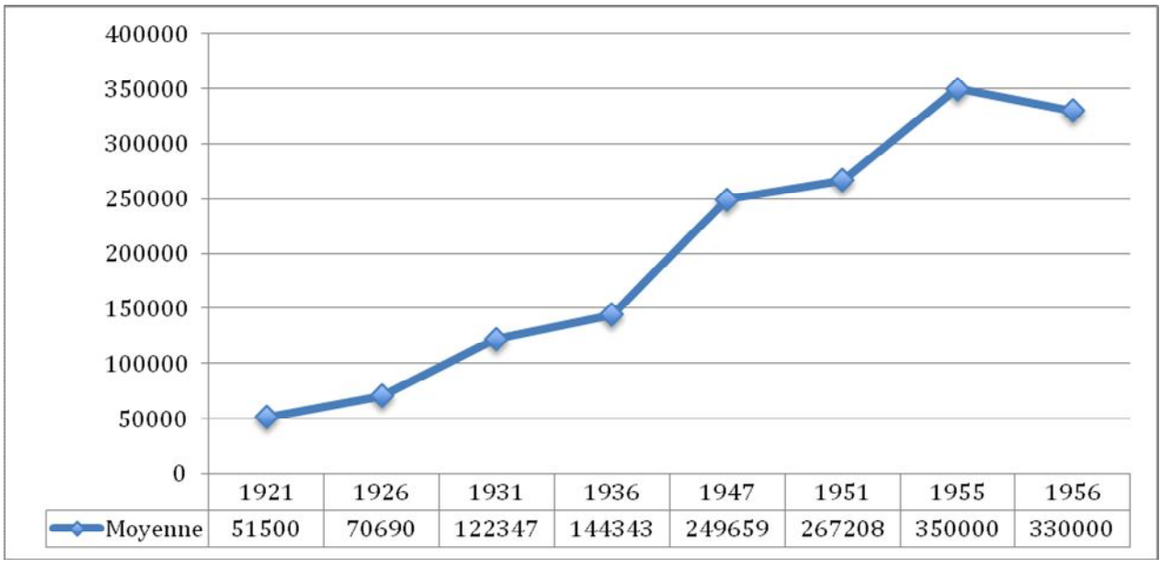

Trois grandes phases d'immigration française se sont succédé sous le Protectorat, influencées aussi bien par la politique des résidents généraux que par la situation politique, économique et sociale en Europe.

Entre 1912 et 1922, le maréchal Lyautey, premier résident général, tend à limiter l'installation des Français au Maroc en instituant une politique d'immigration choisie : il cherche à recruter une élite de choix, arabisante et éduquée, pour rendre le pays prospère, et fait appel à des spécialistes français de l'enseignement, la santé, les grands travaux, le développement agricole, et l'aménagement des villes (Picod-Kinany 2010).

Cependant, entre 1926 et 1930, une deuxième vague d'immigration plus importante est favorisée par la politique du successeur de Lyautey, Théodore Steeg (1925-1929), qui souhaite franciser le pays. Il met en place une publicité attractive aussi bien en France qu'auprès des « Français d'Algérie » pour attirer de modestes colons en leur permettant d'acheter à bas prix des lots de terres confisquées aux tribus (Knibiehler Y, Emmery G, Leguay F 1992)[3]. À la faveur de cette politique, l'immigration française se développe considérablement puisque, pour la période de la résidence de Steeg seulement (1926-1930), le nombre de Français augmente de 73%. En totalité, en l'espace de dix ans, la population française au Maroc augmente de 138% entre 1931 et 1921, passant de 51 500 en 1921 à une moyenne de 122 347 en 1931.
En revanche, entre 1931 et la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les arrivées françaises au Maroc ralentissent. En 1936, 144 343 Français sont recensés en moyenne, soit une augmentation de 18% seulement par rapport à 1931. Parallèlement, d'autres Européens qui fuient les régimes totalitaires en Espagne, Allemagne et Italie s'installent également dans le pays (Picod-Kinany 2010). Pendant la Seconde

[3] Pour des informations précises sur le type de terres confisquées, voir Berramdane A., 1988, *Le Maroc et l'Occident (1800-1974)* et Bessaoud O., 15 octobre 2012, « La question foncière au Maghreb : fragments d'histoire »

Guerre Mondiale, les moyens de transport et de communication entre la France et le Maroc étant interrompus, peu de nouvelles installations ont lieu (ibid.).

C'est après la Seconde Guerre Mondiale qu'une troisième phase d'immigration a lieu, caractérisée par des arrivées massives d'Européens qui fuient les conséquences de la guerre et la situation politique et économique en Europe (ibid.). En 1947, la population européenne recensée au Maroc est de 325 000 (ibid.) dont 249 659 Français en moyenne. Ainsi, nous pouvons constater à nouveau une augmentation de 73% par rapport à 1936.

Malgré un ralentissement de la progression entre 1947 et 1951 (7% seulement en moyenne), les effectifs augmentent encore de 31% entre 1951 et 1955, année où la présence française au Maroc atteint son effectif le plus haut avec, selon Cassaigne (1964), 350 000 personnes recensées.

Cependant, l'année 1955-1956 constitue un tournant décisif puisque, l'année précédant l'indépendance du Maroc, pour la première fois, les départs excèdent les arrivées en 1956. La montée des mouvements nationalistes marocains et la perspective de l'indépendance du pays qui paraît inéluctable à certains, ainsi que les émeutes de Casablanca en 1955 et la peur que les « événements d'Algérie » depuis 1954 ne se propagent au Maroc, créent une incertitude grandissante parmi les « Français du Maroc » dont certains font le choix dès 1955 de quitter le pays pour retourner en France. Ainsi, en 1956, année de l'indépendance, 330 000 Français sont dénombrés en moyenne, avec une baisse de 6% par rapport à 1955.

Types de migrants français sous le Protectorat

Chacune des trois phases d'immigration mentionnées ci-dessus amène un type de population particulier.

La politique de Lyautey a essentiellement attiré une population « d'experts », souvent arabophones, et de jeunes gens qui voyaient dans le Maroc un pays neuf à construire, partageant ainsi « la fièvre créatrice » du résident général et sa volonté de développer le pays en collaboration avec l'élite marocaine (Knibiehler Y, Emmery G, Leguay F 1992). Malgré le paternalisme affiché de l'idéal de la « mission civilisatrice » de la France à l'égard des « Indigènes » et la probable idéalisation des souvenirs a posteriori, les témoignages de Français arrivés au Maroc à cette époque (ibid.) sont éloquents : presque tous font état de leurs relations de proximité avec les Marocains, avec lesquels beaucoup d'entre eux communiquent en arabe, et de leur volonté de « faire profiter les « Indigènes » de leurs savoir-faire européens ».

Cependant, cet état d'esprit global de « paternalisme libéral » des Français au Maroc (ibid.) se transforme radicalement sous la résidence de Steeg. Sa politique de confiscation des terres des tribus pour les vendre par lots à de nouveaux colons durcit les relations entre Marocains et Français qui se retranchent de part et d'autre dans des modes de vie parallèles de moins en moins perméables. De plus, au dire de certains témoignages, la venue à cette époque de nombreux colons français d'Algérie, habitués à une forme de colonialisme plus autoritaire qui fait peu de cas des populations locales, aurait empiré la fracture entre les

deux peuples en introduisant au Maroc des pratiques de plus en plus injustes d'exploitation et d'indifférence, voire de mépris, pour les Marocains[4].

Après la Seconde Guerre Mondiale, la population française qui vient s'installer au Maroc est essentiellement constituée de personnes qui fuient les conséquences de la guerre en Europe et sont en quête de renouveau et de manne financière. Des jeunes gens démobilisés, dont les études ont été interrompues par la guerre, ne viennent pas au Maroc dans l'idée d'une installation définitive, mais sont motivés par la perspective de carrières stimulantes loin de la lourdeur bureaucratique, législative et fiscale française. Cette nouvelle vague d'immigration voit le Maroc comme une terre d'opportunités professionnelles et un tremplin social. Selon les témoignages recueillis (ibid.), parmi les nouveaux arrivants, peu de gens cherchent à développer des relations proches avec les Marocains. Cependant, beaucoup d'entre eux ne croient plus à l'idéologie coloniale et ont des idées politiques libérales. Cette génération de Français au Maroc a tendance à s'opposer aux précédentes qui considèrent le développement du Maroc comme leur œuvre, comme l'affirme ce témoignage : « Ce pays, c'est nous qui l'avons fait » (ibid.). La fracture entre ces deux générations se radicalise dans les années 50 et ce jusqu'à l'indépendance en 1956.

Après l'indépendance : 1957 – 1995

Graphique 4 : Evolution du nombre de Français au Maroc après l'indépendance (1957-1995)

(en milliers)

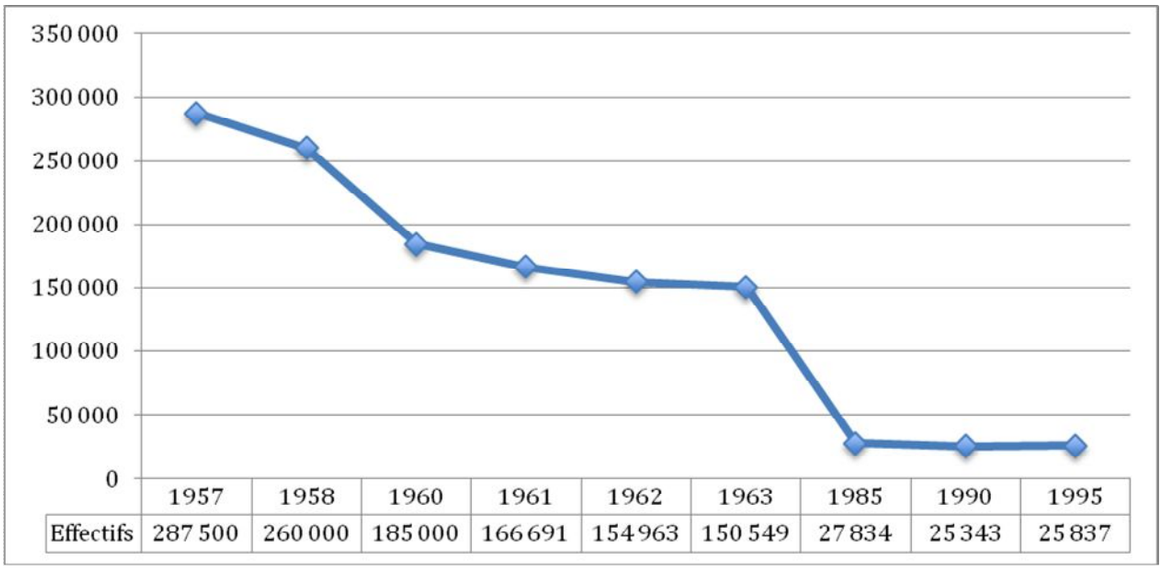

	1957	1958	1960	1961	1962	1963	1985	1990	1995
Effectifs	287 500	260 000	185 000	166 691	154 963	150 549	27 834	25 343	25 837

Sur toute la période entre 1957 et 1995, le nombre de Français vivant au Maroc est en baisse constante, excepté entre 1990 et 1995 où les effectifs augmentent de 2%. La fluctuation des vagues de départs est étroitement liée aux différents choix politiques du nouveau gouvernement marocain dont les relations avec la France n'ont jamais été totalement rompues ou hostiles, contrairement aux relations postcoloniales de l'Algérie avec la France. En effet, Cassaigne (1964) souligne la différence entre le Maroc et l'Algérie : tandis que 90% des Français d'Algérie ont quitté précipitamment le pays dans les deux années qui ont suivi

[4] Ibid. Appelés « les vieux troncs », les Français d'Algérie arrivés au Maroc à cette époque sont souvent accusés a posteriori par les « libéraux » d'avoir été à l'origine de la mésentente entre Français du Maroc et Marocains. Cependant, malgré plusieurs témoignages en ce sens, il est permis de douter de la valeur historique de cette interprétation.

l'indépendance algérienne, en revanche, au Maroc, huit ans après l'indépendance, moins de 50% seulement des Français du Maroc ont migré hors du pays (Cassaigne 1964).

Alors qu'au lendemain de l'indépendance, les Français redoutent des changements politiques et économiques radicaux qui les excluraient définitivement de la scène marocaine, le processus de la décolonisation et des réformes nationales se fait progressivement de sorte qu'un grand nombre d'entre eux sont amenés à participer à la vie économique du pays pour encore de nombreuses années. De même, les différentes Conventions de Coopération passées entre le Maroc et la France perpétuent les relations entre les deux pays bien au-delà de l'indépendance.

1957-1965

Dans les années qui suivent immédiatement l'indépendance, de nombreux Français quittent hâtivement le Maroc par crainte de représailles et de troubles politiques, notamment à la suite des émeutes de Casablanca en 1955, puis de celles de Meknès en octobre 1956. Selon les données de Cassaigne (1964), plus de 60% des Français qui vivent alors dans le centre et l'intérieur du Maroc ainsi qu'à la frontière algérienne quittent le pays par crainte pour leur sécurité physique dans l'isolement où ils se trouvent (ibid.). En revanche, à Rabat où ils sont plus nombreux et mieux implantés, et surtout à Casablanca, foyer des grands groupes industriels français, Cassaigne (1964) relève moins de 40% de départs.

Entre 1957 et le début des années 60, les départs varient également en fonction des secteurs d'activités des Français du Maroc. Le secteur public est plus touché que les entreprises privées puisque, dès 1957, les fonctionnaires de l'administration centrale sont remplacés par des membres de l'élite marocaine. Cependant, le Maroc manquant de fonctionnaires nationaux dans plusieurs secteurs de la fonction publique, notamment dans les secteurs judiciaire et éducatif et dans les rôles d'encadrement et de management, le pays est amené à signer avec la France plusieurs Conventions de Coopération qui maintiennent ou engagent des coopérants français dans les administrations marocaines (ibid.). Ainsi la Convention de Coopération Administrative et Technique (1957) et une succession de Conventions Culturelles et Judiciaires (dès 1957 également).

De façon similaire, Cassaigne constate qu'à cette période, les départs touchent davantage les « petits » agriculteurs, artisans, commerçants et salariés sans qualifications que les « gros », tandis que les grosses sociétés industrielles françaises sont peu, voire pas, affectées puisqu'elles continuent à détenir le monopole de l'industrie du pays. Les premières nationalisations d'entreprises par le gouvernement marocain touchent d'abord les entreprises de prestation de services nationaux tels que l'électricité (1957), les transports (1957-1963) et les banques (1959) (ibid.). En revanche, le secteur industriel privé reste peu touché par les nationalisations jusqu'en 1973. Ainsi les patrons industriels français restent en place et la plupart des cadres supérieurs et d'encadrement proviennent de l'Hexagone (88% encore en 1962 selon Cassaigne).

Cependant, en dehors des postes à responsabilité managériale, les contrats des salariés français du secteur privé ou leurs permis de travail (introduits fin 1963 pour tous les étrangers, incluant donc les Français) ne sont pas toujours renouvelés afin de privilégier l'emploi des travailleurs marocains (ibid.).

D'autre part, le secteur de l'agriculture est rapidement touché par la nationalisation des terres des anciens colons français. Après les premières récupérations de certaines terres collectives par dahir (décret royal) en 1959[5], une nouvelle vague de nationalisation des terres a lieu à l'issue du dahir du 26 septembre 1963 pour la reprise de l'ensemble des terres de colonisation. Plus tard, en 1973, un dahir décrétera la nationalisation des terres privées, provoquant le départ des derniers propriétaires agricoles français[6].

Ainsi, les nouvelles relations bilatérales entre le Maroc et la France ainsi que la politique de l'Etat marocain vis-à-vis des Français vivant au Maroc à cette période permettent à un grand nombre de rester dans le pays et de poursuivre leurs activités sans être inquiétés. Les Français qui quittent alors le pays sont majoritairement ceux qui sont directement touchés par les premières réformes de l'indépendance.

Cependant, sur l'ensemble de cette période, Cassaigne souligne que ceux qui choisissent de rester, bien que partageant des idées libérales et anticolonialistes, demeurent sur le qui-vive et changent de mentalité. Il note un repli de la communauté sur elle-même plus marqué, un état d'esprit « attentiste » et plus revendicatif envers l'Etat français, ainsi qu'un refus d'investir au Maroc autrement que dans le souci d'une rentabilité immédiate. Ainsi, selon Cassaigne, contrairement à l'esprit créatif et « moteur » dont les Français du Maroc avaient fait preuve sous le Protectorat, « ils n'identifient plus leur intérêt à ceux du Maroc» (ibid.). L'auteur déplore également qu'il n'y ait pas « de possibilité réelle d'intégration des ressortissants français dans la société marocaine » (ibid.).

Il remarque, pourtant, également que, mise à part la réserve parfois hostile de certains nationalistes marocains, la nationalité française reste un « élément de prestige », symbole d'aisance matérielle, d'expertise et d'instruction auprès des Marocains, ce qui permet à un grand nombre de Français de conserver des positions sociales importantes dans le pays (ibid.).

1965 - 1995

Le manque de données et d'informations sur les Français vivant au Maroc entre 1964 et 1985 ne permet pas de voir de façon précise la progression des effectifs à cette période. Cependant, on constate une baisse de 82% du nombre de Français en vingt ans.

Il est fort probable que cette chute, extrêmement importante et inégalée depuis l'indépendance, soit directement liée à un certain refroidissement des relations politiques et économiques entre le Maroc et la France et à la généralisation de la marocanisation du système national marocain. Les résidents français auraient alors vraisemblablement pris peur et décidé de quitter le pays à la vue des réformes en cours et des tensions politiques internes au Maroc.

Dès 1965, à l'issue des manifestations de Casablanca violemment réprimées, l'Etat marocain met en place des mesures de répression contre les opposants politiques et impose des restrictions sur les libertés publiques. L'état d'exception déclaré alors dure jusqu'en 1970 (Kenbib 2005). De plus, dans les années 70,

[5] Pour plus de détails, consulter Berramdane A., 1988, *Le Maroc et l'Occident (1800-1974)* et Bessaoud O., 15 octobre 2012, « La question foncière au Maghreb : fragments d'histoire » *www.lped.org/IMG/ppsx_Bessaoud.ppsx*

[6] D'après Berramdane, 1988, *Le Maroc et l'Occident (1800-1974)*, ce dahir de 1973 semble prendre exemple sur l'Algérie qui vient alors de décréter la confiscation de toutes les terres de colonisation.

l'escalade de la confrontation entre le pouvoir et l'opposition ainsi que les deux tentatives d'attentats contre le roi Hassan II (en 1971 et en 1972) donnent à craindre pour la stabilité politique du pays (ibid.).

Par ailleurs, les relations entre le Maroc et la France, déjà altérées par « l'affaire Ben Barka » en 1965, se distendent davantage durant les années 70, le Maroc se rapprochant des pays arabes du Moyen-Orient pour répondre à la crise du Sahara Occidental qui l'oppose à l'Espagne et à l'Algérie (ibid.). Le coup d'éclat symbolique de la « Marche verte » en 1975 renforce également les distances prises avec les pays occidentaux (ibid.).

De plus, en 1973, le nouveau plan économique quinquennal de l'Etat (1973-1977) prévoit la marocanisation totale des industries, de l'agriculture et de l'économie, de sorte que les investisseurs européens se retirent de la scène économique marocaine (ibid. ; Berramdane 1988).
En 1973 également, a lieu la dernière vague de nationalisation des terres privées appartenant à des étrangers afin de les attribuer à de petits paysans et ouvriers sans terres organisés en coopératives de réforme agraire, tandis qu'une partie de ces terres est attribuée à des sociétés agricoles d'état et que des lots sont revendus à des nationaux (Bessaoud 2012).

Les Conventions de Coopération avec la France s'essoufflent également, notamment en matière d'éducation, provoquant le départ d'un nombre important de coopérants français. En effet, alors qu'une première tentative d'arabisation du système éducatif au début des années 60 avait été peu suivie à cause de l'absence d'enseignants marocains formés, une seconde vague plus conséquente se développe en 1975 : l'éducation et le fonctionnariat dans son ensemble sont arabisés de façon rapide, menant en 1985 à l'arabisation de l'enseignement dans les écoles primaires et secondaires (Grandguillaume 2004).

Pourtant, dès le début des années 90, avec la démocratisation du système politique marocain, la pression montante de la mondialisation et la peur de l'islamisme radical dans l'Algérie voisine, le Maroc se rapproche de la France et de l'Europe, signant un premier accord avec l'Union Européenne en 1996 (Kenbib 2005). Or, ce rapprochement semble coïncider avec de nouvelles arrivées françaises dans le pays puisque, pour la première fois entre 1990 et 1995, on constate une légère augmentation (2%) des effectifs. Cependant, ce n'est que lors des années 2000 que ce mouvement se confirme par une augmentation continue des arrivées.

Les années 2000

Graphique 5 : Evolution du nombre de Français immatriculés au Maroc
(en milliers)

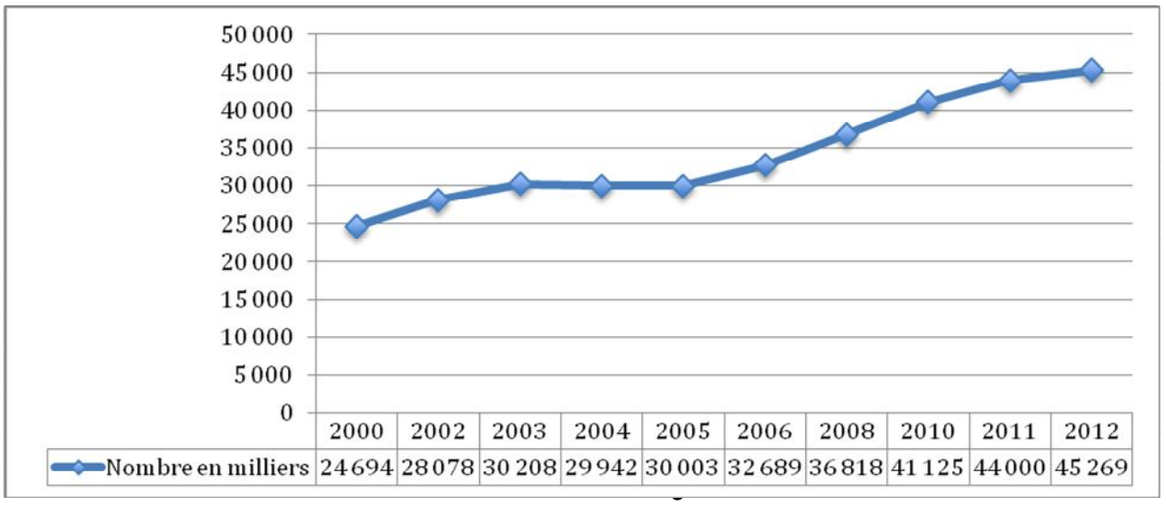

	2000	2002	2003	2004	2005	2006	2008	2010	2011	2012
Nombre en milliers	24 694	28 078	30 208	29 942	30 003	32 689	36 818	41 125	44 000	45 269

Dans le graphique ci-dessus, nous avons ajouté aux données déjà mentionnées précédemment tous les chiffres rendus accessibles sur internet par les services consulaires français pour les années 2000[7]. Encore une fois, il ne s'agit ici que du nombre de Français qui se sont volontairement immatriculés auprès des différents consulats. Ainsi, il est fort vraisemblable que les effectifs réels soient largement supérieurs à ceux-ci.

Sur la totalité de cette période, entre 2000 et 2012, la population française immatriculée au Maroc augmente de 83%. Toutes proportions gardées, une telle augmentation n'avait pas été égalée depuis la fin des années 30 et 40 sous le Protectorat. Il faut cependant rester prudent dans l'interprétation de ces données puisque les binationaux franco-marocains font aussi désormais la démarche de s'immatriculer auprès des consulats.

Ainsi, les effectifs français augmentent de façon constante, excepté entre 2003 et 2004 où ils baissent de 1%, probablement à la suite des attentats de Casablanca en mai 2003. En revanche, malgré les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, la succession des manifestations du « Printemps arabe » marocain en 2011 et l'attentat de Marrakech en avril 2011, les effectifs restent en hausse ces deux années-là, même s'il est possible de conjecturer que l'afflux d'installations françaises dans le pays aurait sans doute été plus important sans ces événements.

Par ailleurs, si l'on compare le nombre de Français immatriculés au Maroc avec la répartition des Français immatriculés dans le reste du monde au 31 décembre 2012[8], on constate que les effectifs au Maroc (45 269) sont supérieurs à ceux des autres pays d'Afrique du Nord (30 344 en Algérie, 22 221 en Tunisie et 256 en Libye). Ils représentent largement plus du double des effectifs dans chacun des pays de l'Afrique francophone, dans le reste de l'Afrique, ainsi qu'en Asie, en Océanie et en Amérique Centrale. En revanche, les Français immatriculés sont plus nombreux en Israël (54 886) et au Canada (78 647), et représentent plus du double des effectifs marocains dans plusieurs pays d'Europe ainsi qu'aux Etats-Unis (125 171) (ibid.). Ainsi, il apparaît clairement que le Maroc demeure aujourd'hui un pays particulièrement attractif pour les Français qui souhaitent vivre à l'étranger en dehors des pays occidentaux.

D'autre part, l'augmentation constante du nombre de Français résidant au Maroc depuis le début des années 2000 fait que, toutes nationalités étrangères confondues, les Français au Maroc demeurent la première population non-marocaine présente dans le pays selon le recensement fait par le Haut Commissariat au Plan publié en 2009 (données de 2004) ainsi que le graphique ci-dessous l'illustre :

[7] Français immatriculés auprès des consulats français au Maroc (chiffres comptabilisés au 31 décembre de chaque année) : 1985-2006 : Direction des Français à l'Etranger et de l'Administration Consulaire (DFAE), http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Maroc-3.pdf ; 2007-2012: http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/la-presence-francaise-a-l-etranger/ (documents PDF téléchargeables par année).

[8] http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/inscrits_zone_pays-2012_cle848ad2.pdf

Graphique 6 : la population étrangère au Maroc (2004) [9]

(en pourcentages)

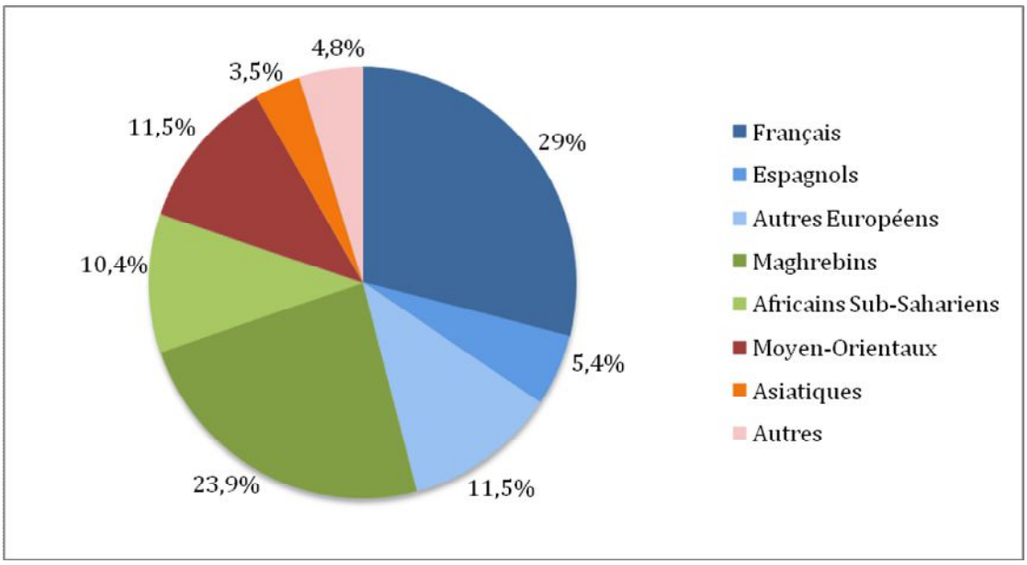

A notre connaissance, il n'existe pas de données officielles plus récentes qui soient aussi complètes sur le décompte des étrangers au Maroc. Cependant, il est fort possible que cette répartition des effectifs de 2004 reflète toujours la réalité actuelle.

Si l'on compare les effectifs des Français avec les données d'autres consulats européens entre 2009 et 2012, il est notable que les autres nationalités européennes sont largement moins représentées au Maroc. Par exemple, les autorités espagnoles font état de 7 405 Espagnols immatriculés au 1er janvier 2013[10] tandis que les autorités consulaires françaises recensent 45 269 personnes au 31 décembre 2012. Par ailleurs, en janvier 2010 (selon les dernières données disponibles), les autorités britanniques proposaient une estimation de leurs ressortissants établis dans le pays à 2 523[11]. A la même date, l'Italie en comptabilisait 1 932[12]. Ainsi, il semble fort probable que les effectifs des Français au Maroc soient toujours largement en plus grand nombre, du moins en comparaison avec les autres pays européens, même si les journaux, notamment espagnols[13], font état du nombre croissant de leurs ressortissants qui migrent au Maroc pour des raisons économiques.

De manière générale ces dernières années, l'augmentation constante du nombre de Français qui s'installent au Maroc est relevée par de nombreux journaux français et marocains (Le Matin 06.06.12 ; Europe 1, 10.01.13) qui soulignent la dimension économique de la migration française au Maroc, que ce soit pour les actifs ou les retraités. La crise économique, le taux de chômage extrêmement élevé, la cherté de la vie, les

[9] Source des données: Haut Commissariat au Plan, 2009, *Les résidents étrangers au Maroc: profil démographique et socio-économique*

[10] Instituto Nacional de Estadistica, http://www.ine.es/jaxi/tabla.do

[11] http://votes-for-expat-brits.com/documents/ippr_GlobalBrittextforprint.pdf

[12] http://ssai.interno.it/download/allegati1/int_41_2009.pdf

[13] Voir, par exemple, Forome.info, 26 mars 2013, "La inmigración española en Marruecos se multiplica por cuatro", www.forome.info/2013/03/la-inmigracion-espanola-en-Marruecos-se.html

charges fiscales et la lourdeur bureaucratique en Europe sont souvent mis en avant par les Français interrogés sur les raisons de leur migration au Maroc[14]. De plus, les recherches récentes de Therrien (2012 ; 2014) sur les parcours migratoires des Français au Maroc dans les années 2000 ont permis de faire émerger une nouvelle catégorie de migrants français, les « quest migrants » : ces migrants venus au Maroc en quête d'altérité, de transformation identitaire et de mieux-être.

D'autre part, le Maroc, pays géographiquement proche de la France et aisé d'accès, reste largement francophone, ce qui facilite la venue de Français qui ne parlent pas de langues étrangères. La subsistance de lieux de mémoire de la vie française dans le pays sous le Protectorat et la « discrimination positive » dont la nationalité française jouit encore actuellement auprès de beaucoup de Marocains attirent également de nouveaux migrants français en quête de renouveau ou de « challenge » personnel et/ou professionnel (Virkama, Therrien, Harrami, Kadri 2012).

Cette notion de « challenge » professionnel se reflète dans les types de métiers les plus exercés par les Français actifs résidant au Maroc comme il est visible sur le diagramme ci-dessous pour les années 2000-2004.

Graphique 7 : Types de métiers exercés par les Français vivant au Maroc entre 2000 et 2004[15]

(en milliers)

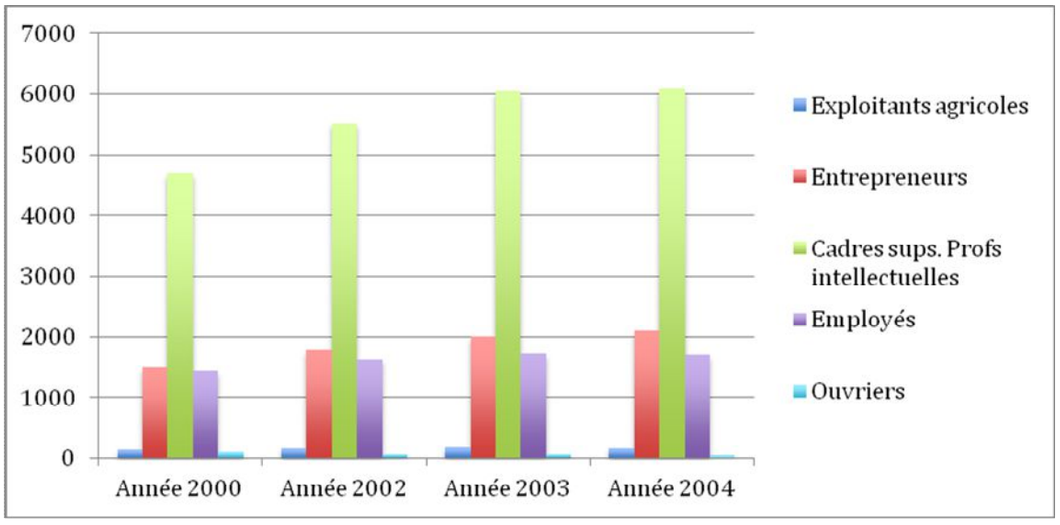

Comme il est visible sur ce graphique sur toute la période, les postes occupés par les Français vivant au Maroc consistent essentiellement en des fonctions de cadres supérieurs, incluant des rôles d'expertise et de management. En second viennent les entrepreneurs, donc les patrons de sociétés et d'entreprises, quelle que soit leur taille, puis les postes d'employés sans distinction. En revanche, les Français sont quasiment absents des domaines de l'agriculture et du milieu ouvrier. Bien que nous n'ayons pas de données plus

[14] Voir certains témoignages présents dans les autres chapitres de cette édition ainsi que la presse marocaine, européenne et française de ces dernières années.

[15] Source des données : Picod-Kinany, 2010, *L'immigration européenne : Les Français au Maroc*. Nous ne disposons pas de données plus récentes sur la répartition des métiers exercés par les Français au Maroc, mais selon les témoignages des Français actifs interviewés pour cet ouvrage et à la lecture de la presse, il semble que cette répartition reflète toujours la réalité.

récentes sur la répartition des métiers exercés par les Français au Maroc, il est probable qu'elle soit toujours d'actualité[16].

Conclusion

La période du Protectorat a profondément marqué les rapports entre le Maroc et la France qui ont perpétué, même au-delà de l'indépendance, d'étroites relations politiques, économiques et culturelles.

Sous le Protectorat, la politique des différents résidents généraux a attiré une population française diversifiée, porteuse d'idéologies souvent contradictoires qui ont formé le creuset des relations franco-marocaines actuelles.

Le processus de décolonisation s'est fait progressivement, laissant la place à une collaboration entre les deux pays sans véritable rupture brutale. Ce n'est qu'à la fin des années 60 que les relations se sont temporairement distendues, provoquant vraisemblablement un grand nombre de départs parmi les « Français du Maroc ».

Dans les années 90, en revanche, les liens se sont peu à peu renoués de sorte que, progressivement, un nombre croissant de Français est revenu s'installer dans le pays pour y vivre et y travailler. Les arrivées se sont multipliées dans les années 2000 également, jusqu'à aujourd'hui où le nombre de Français immatriculés auprès des autorités consulaires avoisine les premiers effectifs recensés en 1921, binationaux inclus.

La longévité des relations entre le Maroc et la France explique en partie l'attrait qu'exerce toujours aujourd'hui le pays sur les Français qui projettent l'espoir d'y trouver un lieu de vie et de réalisation professionnelle et/ou personnelle particulièrement propice et adapté à leurs attentes, une sorte de « rêve marocain » qu'ils ne pensent pas pouvoir réaliser en France. C'est ce « rêve marocain » des Français que les analyses ethnographiques de Therrien et Pellegrini explorent dans les chapitres qui suivent.

Références

Articles de revue

Bessaoud O., 15 octobre 2012, « La question foncière au Maghreb : fragments d'histoire »
www.lped.org/IMG/ppsx_Bessaoud.ppsx

Grandguillaume G., *Revue d'aménagement linguistique*, « Aménagement linguistique au Maghreb », Office québécois de la langue française, No 107, hiver 2004 (p.15-40)

Livres

Berramdane A., 1988, *Le Maroc et l'Occident (1800-1974)*

Cassaigne J., 1964, *La situation des Français au Maroc depuis l'Indépendance* (1956-1964)

[16] Il est d'ailleurs intéressant de constater que cette répartition des types de métiers exercés par les Français au Maroc correspond aux prévisions faites par Cassaigne dès 1964. Cassaigne J., 1964, *La situation des Français au Maroc depuis l'Indépendance* (1956-1964)

Kenbib M., 2005, *Le Maroc indépendant 1955-2005: essai de synthèse*

Knibiehler Y, Emmery G, Leguay F, 1992, *Des Français au Maroc: la présence et la mémoire (1912-1956)*

Picod-Kinany, 2010, *L'immigration européenne : Les Français au Maroc*

Therrien C., 2014, « "Quest migrants": trajectories of French people in Morocco searching for elsewhereness », in Haas H., Janoschka M., Rodriguez V. (eds.), London, Routledge (108-123)

Therrien C., 2012, "De lo que la categoría de "quest migrants" permite aclarar acerca de las trayectorias de migración de amenidad", in Adriana Otero y Rodrigo González (eds.), Argentina, Ceplades (129-147)

Virkama A., Therrien C., Harrami N., Kadri A., 2012, « Franco-Moroccan Transnational Space: continuity and transformations » in Pitkänen P., Içduygu A., Sert D. (eds), *Migration and Transformation: multi-level analysis of Migrant Transnationalism*

Publications en ligne des institutions officielles

Espagne : Instituto Nacional de Estadistica, http://www.ine.es/jaxi/tabla.do

France : Direction des Français à l'Etranger et de l'Administration Consulaire (DFAE), http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Maroc-3.pdf

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/vivre-a-l-etranger/la-presence-francaise-a-l-etranger/

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/inscrits_zone_pays-2012_cle848ad2.pdf

Grande-Bretagne: autorités consulaires pour l'obtention de visas: http://votes-for-expat-brits.com/documents/ippr_GlobalBrittextforprint.pdf

Italie : Institut des statistiques: http://ssai.interno.it/download/allegati1/int_41_2009.pdf

Maroc : Haut Commissariat au Plan, 2009, *Les résidents étrangers au Maroc : profil démographique et socio-économique*

Presse

Europe 1, 10.01.2013, « Le Maroc, eldorado pour jeunes Français »

http://www.europe1.fr/International/Le-Maroc-eldorado-pour-jeunes-Francais-1373909/

Forome.info, 26 mars 2013, "La inmigración española en Marruecos se multiplica por cuatro", www.forome.info/2013/03/la-inmigracion-espanola-en-Marruecos-se.html

Le Matin, 06.06.2012, « Le Maroc leur donne l'envie de mieux vivre : le nombre des étrangers en constante évolution » http://www.africatime.com/maroc/nouvelle.asp?no_nouvelle=674812&no_categorie=